

# Lettre ouverte à Mme Bachelot



L'ultime proposition du Ministère de la Santé au mouvement IADE, qui dure depuis 7 mois, est la confirmation que le gouvernement est sourd aux revendications du monde hospitalier. « **NON, nous ne manifestons pas pour obtenir une prime !** ». Notre mouvement demande depuis le début l'ouverture de négociations sur 4 points :

- ◆ Reconnaissance au grade Master pour tous les IADE (y compris ceux qui sont déjà diplômés)
- ◆ Valorisation des grilles salariales 3 et 4 pour une reconnaissance du niveau master
- ◆ Exclusivité d'exercice de la pratique de l'anesthésie pour les infirmiers diplômés en anesthésie (aucun acte d'anesthésie n'est transférable aux non diplômés IADE y compris dans le cadre très général de la coopération interprofessionnelle de santé)
- ◆ La reconnaissance de la pénibilité de notre profession et le maintien de la possibilité de départ à la retraite à 55 ans, maintien de l'année de bonification de cotisation pour les dix ans auprès du malade ;

Ces 4 points de la plate-forme revendicative ne sont pas hiérarchisés mais doivent être entendus comme indissociables, garants notamment :

- ⇒ de la pérennisation de la profession
- ⇒ du haut niveau de sécurité en anesthésie atteint dans notre pays
- ⇒ du maintien de l'attractivité de notre profession dans la filière soignante



Vous le mesurez, Mme Bachelot est très loin des préoccupations de la profession quand elle prétend régler la problématique IADE par l'attribution d'une prime de quelques dizaines d'euros. Dans les nombreuses assemblées générales à Paris et en province, les IADE ont rejetés cette « ultime proposition » d'un ministère en partance. Nous retiendrons du passage de Mme Bachelot au ministère de la santé 2 ou 3 points avérés ● **Une certaine indifférence** aux problématiques des acteurs de santé (toute catégorie professionnelle confondue) ● **Une méconnaissance totale** du rôle de chacun dans la prise en charge des patients ● **Une absence de dialogue social**. Nous espérons connaître avec son successeur un climat plus propice au dialogue et recevoir une meilleure écoute. En attendant ce jour, **les IADE restent mobilisés et déterminés**. Dans les semaines à venir l'activité des blocs opératoires de France pourra être freinés par diverses mouvements et manifestations. Nous appelons aussi, l'ensemble des infirmiers anesthésistes à soutenir le 18 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre 2010 nos 3 collègues qui sont en but à des poursuites judiciaires au Tribunal de Grande Instance de Paris. **Pour ce faire, nous appelons les IADE et tous ceux qui refusent la criminalisation de l'action revendicative et syndicale, à se rassembler devant les Tribunaux de Grande Instance pour que ces poursuites soient abandonnées.**



---

**18 octobre 2010**

---

Malgré la tentative de pourrissement du mouvement, les violences policières ou encore les poursuites pénales, les IADE restent mobilisés et trouveront dans les semaines à venir, les moyens de se faire entendre pour que leurs justes revendications soient enfin prise en compte. Le combat des infirmiers anesthésistes est juste et soutenu par tous, à l'exception de Madame la Ministre ! **TOUS mesurent qu'à travers ce combat, c'est le patient qui est placé au centre du débat par une défense obstinée de la qualité des soins.**

**C'EST AUSSI UN PROBLEME MAJEUR  
DE SANTE PUBLIQUE DONT IL S'AGIT !**